

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/09/2011

Réception par le Prefet : 12/09/2011

Publication : 16/09/2011



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP 2011-8-8-1

Séance du vendredi 9 septembre 2011

### **CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES COLLEGES : COLLÈGE GEORGES MARTELOT À ORBEY**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU les articles R216-4 à R216-19 du Code de l'Education relatif à l'attribution des concessions de logement aux personnels de l'Etat dans les établissements publics locaux d'enseignement,
- VU l'article 21 de la loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale modifié par la loi n°2007-209 du 19 février 2007,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Fixe la nouvelle situation des concessions de logement par nécessité absolue de service au collège Georges MARTELOT à ORBEY, conformément à l'annexe du rapport.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

## ANNEXE

### LOGEMENTS CONCEDES PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE AU COLLEGE Georges MARTELOT à ORBEY

#### Situation ancienne

Localisation		consistance des logements		Personnels du Département bénéficiant d'une concession	Personnels de l'ETAT bénéficiant d'une concession
		nombre de pièces	surface	EMPLOIS	
1)	31 rue Lefébure	4	85m <sup>2</sup>		Gestionnaire
2)	29 rue Lefébure	4	85m <sup>2</sup>		Conseiller Principal d'Education
3)	27 rue Lefébure	3	65m <sup>2</sup>	Agent TOS	
4)	25 rue Lefébure	5	100m <sup>2</sup>		Principal
5)	23 rue Lefébure	4	100m <sup>2</sup>	Agent TOS	

#### Situation nouvelle

Localisation		consistance des logements		Personnels du Département bénéficiant d'une concession	Personnels de l'ETAT bénéficiant d'une concession	date de la délibération du conseil d'administration
		nombre de pièces	surface	EMPLOIS		
1)	31 rue Lefébure	4	85m <sup>2</sup>		Gestionnaire	28/06/2010
2)	29 rue Lefébure	4	85m <sup>2</sup>		Conseiller Principal d'Education	30/03/2000
3)	27 rue Lefébure	3	65m <sup>2</sup>	Agent TOS		30/05/2000
4)	25 rue Lefébure	5	100m <sup>2</sup>		Personnel d'administration	30/06/2011
5)	23 rue Lefébure	4	100m <sup>2</sup>	Agent TOS		16/12/1987